



MOBILISATION TRANSDEV « TCE » DU VENDREDI 15 NOVEMBRE 2024

Depuis de nombreuses années, les luttes de la CFDT ont permis de conquérir des droits et des acquis précieux. Le contrat de la DSP 25 a mal été vendu à Île-de-France mobilité qui se frotte les mains, et ce n'est pas aux salariés d'en payer les pots cassés ! Stop au dumping social ! Stop à la casse sociale ! **« RESPECTEZ LES SALARIES ! »**

Voici un petit rappel de quelques-unes des suppressions récentes qui affectent lourdement nos conditions de travail et notre pouvoir d'achat :

1	Nouvelle grille salariale injuste : De nombreux collègues de Brétigny et de Sainte-Geneviève perdent de l'argent. C'est une discrimination inacceptable ✕
2	Suppression des 2 heures supplémentaires garanties POUR TOUS par semaine dans les roulements ✕ C'était une mesure d'équité, une garantie écrite !
3	Disparition de la prime pour travail sans 2 repos hebdomadaires ✕
4	Fin de la prime pour les tours supplémentaires ✕
5	Suppression de la prime de journée médiation de 110 € ✕
6	Disparition de la prime référent/formation pour les conducteurs ✕
7	Fin de la prime de plein de gasoil pour les ex-CEAT ✕
8	Suppression de la prime EAD pour le démarrage des véhicules en hiver ✕
9	Fin du paiement des heures de nuit, dès la première minute travaillée donc perte de la majoration ✕
10	La prime panier repas, désormais déclenchée plus tard qu'à 21h30, ce qui impacte plusieurs services ✕
11	La prime de non-accident, qui pouvait atteindre 620 euros, a été supprimée et remplacée par une prime semestrielle dérisoire de 60 euros ✕
12	Suppression de la prime casse-croûte pour les services commençant avant 5h00 ✕
13	Suppression de la prime pour certains assureurs ✕
14	Suppression de plusieurs postes de pompistes ✕ : désormais, ce sont les conducteurs qui devront faire le plein de carburant et laver les bus, ce qui augmente encore notre charge de travail. Bientôt, on va remettre une caisse à outils au conducteur, il sera aussi mécanicien !!!

Les roulements mis en place à partir du 04 novembre confirme la lourdeur des services, le nombre d'heures de travail et de présence par jour est faussé avec le TI ; pour pouvoir garantir un salaire comme avant ce nouvel accord, vous devrez travailler PLUS ! La dégradation des conditions de travail est flagrante !!!

Mais ne vous n'inquiétez pas ! pour justifier ça, ils ont un argument qui répondra à chaque perte de prime, à chaque condition de travail dégradée et perte de pouvoir d'achat ! **Ils vont vous répondre que comme l'ancienneté est intégrée au salaire, on n'est pas perdant ! Ce n'est pas une blague.** Face à ces pertes, les contreparties sont insuffisantes. Le déséquilibre de cette mesure avec la perte de tous les acquis est complètement disproportionné !

Le seul gagnant dans l'histoire est le groupe Transdev qui va redistribuer ces économies aux actionnaires !



Ceci n'est pas une carotte.